



RAPPORT ANNUEL

2014

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS



SOMMAIRE

01 | *Présentation du SIMER*
p.03

02 | *La sensibilisation à la réduction
et au tri des déchets*
p.06

03 | *La collecte des déchets*
p.08

04 | *Le traitement des déchets*
p.11

05 | *Indicateurs financiers*
p.15

06 | *Bilan social*
p.17



L'objectif de ce rapport est d'exposer de la façon la plus claire et synthétique possible les actions et les résultats obtenus par notre service de gestion des déchets au cours de l'année 2014.

Nous avons ainsi poursuivi notre plan de réduction des déchets en octroyant des aides à l'achat de composteurs ou encore en distribuant des poules à plus de 800 usagers. En effet, nous constatons que les déchets organiques représentent encore 42 % de notre

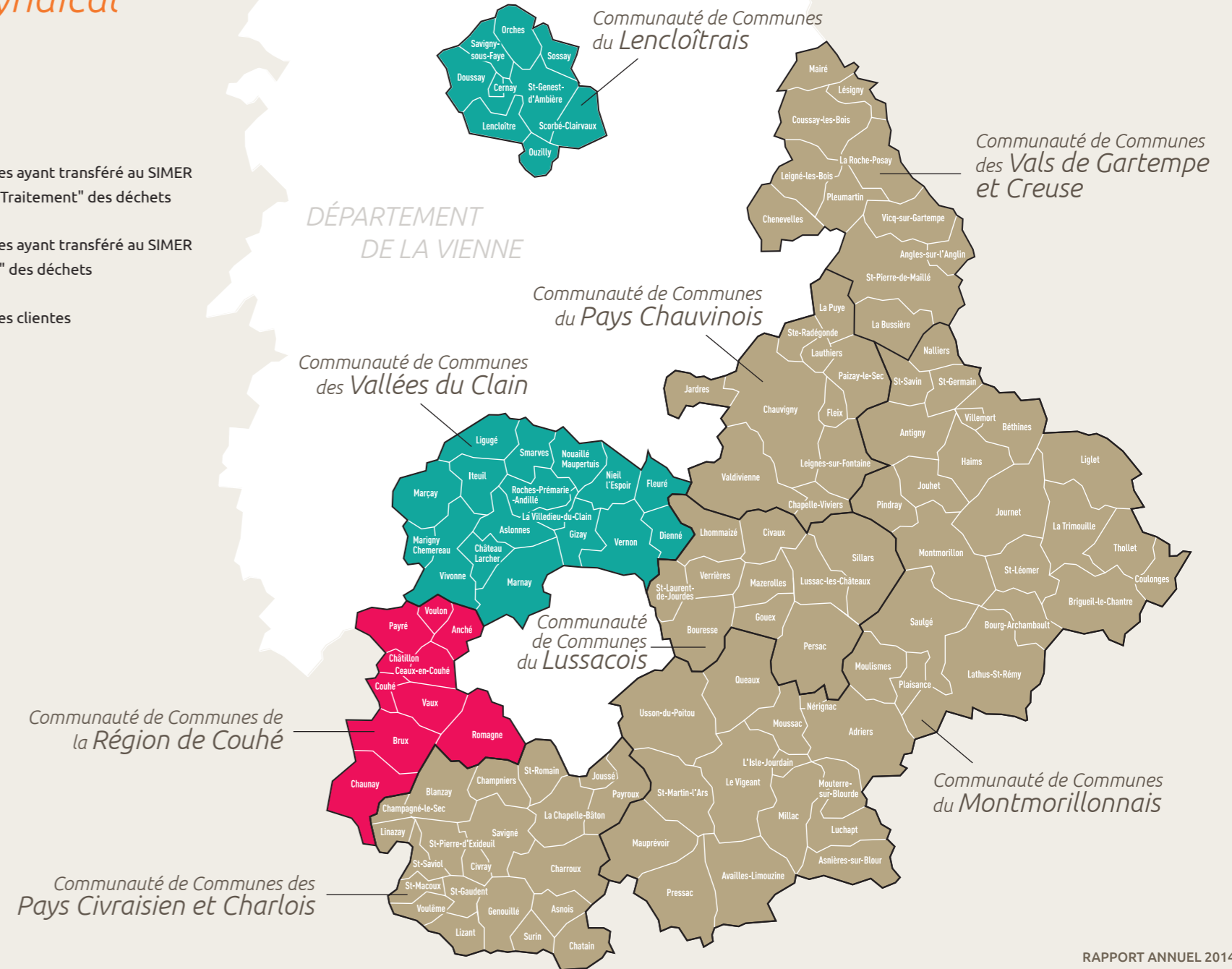
MOT DU PRÉSIDENT
poubelle ! La visite de notre centre de tri a connu également un grand succès avec une hausse de la fréquentation de plus de 50 % (1 500 visiteurs). Ces mesures et bien d'autres exposées ci-après visent à poursuivre la baisse des déchets enfouis et à développer le tri des déchets qui a connu un tassement au cours de l'année 2014. Pour cela, nous comptons aussi sur des déchèteries plus sûres et plus modernes pour accroître les filières de valorisation comme cela a été fait sur le site de Chauvigny. Notre programme de réhabilitation des déchèteries débuté en 2014 durera 5 ans avec un coût estimé de 2.5 M€. Pour financer ces investissements, le service peut compter sur une situation financière saine, malgré la baisse des recettes issues des matériaux triés et cela grâce à un recul des charges à caractère général qui pèsent sur le service. 2014 fut enfin une année de changement de la gouvernance du Syndicat avec la volonté de toute l'équipe au cours du mandat de maîtriser la hausse des coûts du service, de développer la qualité de l'information et de l'accueil du public, mais également de mieux faire connaître nos savoir-faire, nos métiers et nos actions sur le territoire.

Yves Bouloux
PRÉSIDENT DU SIMER

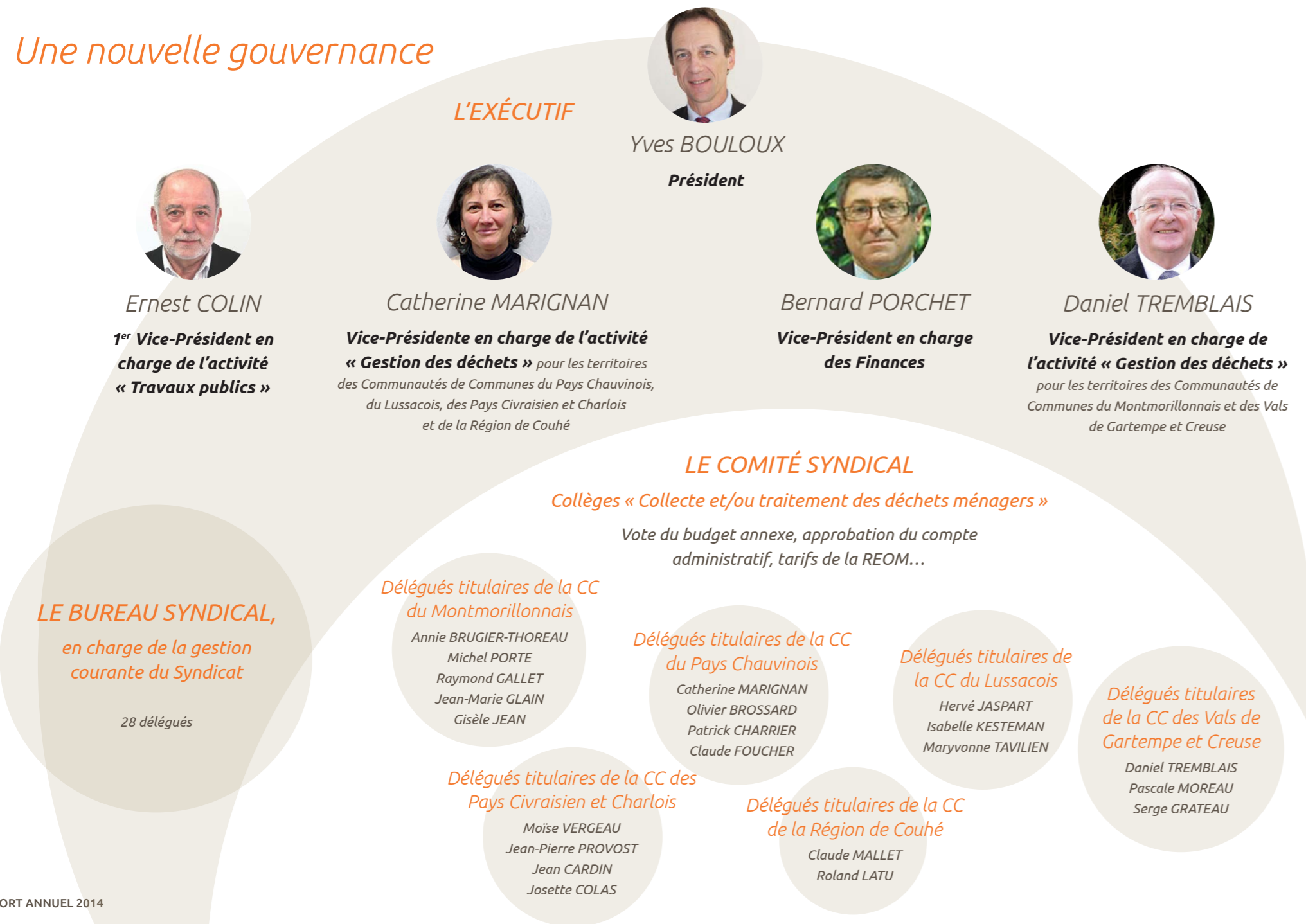
Périmètre syndical

- Communautés de Communes ayant transféré au SIMER la compétence "Collecte et Traitement" des déchets
- Communautés de Communes ayant transféré au SIMER la compétence "Traitement" des déchets
- Communautés de Communes clientes du centre de tri de Sillars

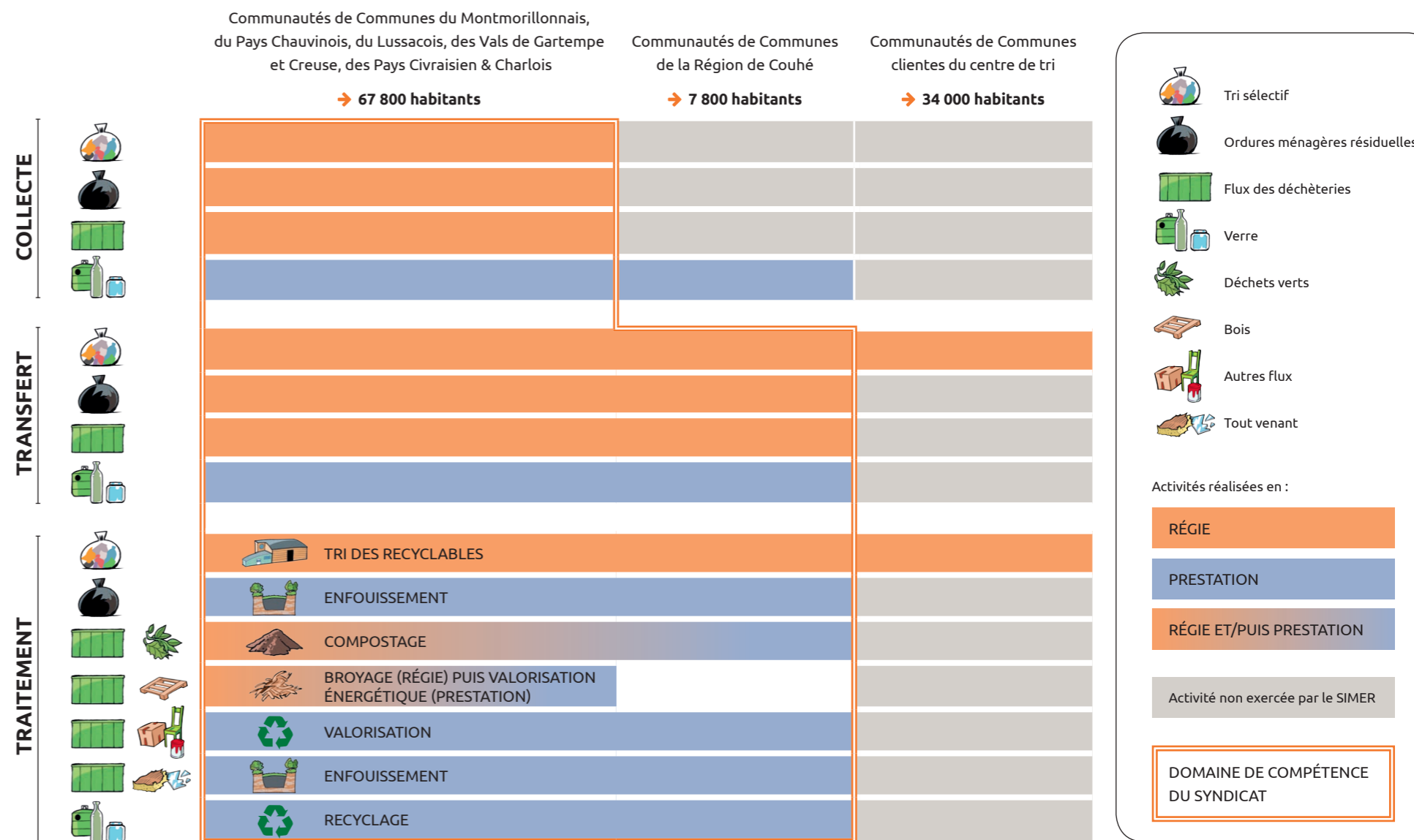
DÉPARTEMENT
DE LA VIENNE



Une nouvelle gouvernance



Compétences et organisations



02 | La sensibilisation à la réduction et au tri des déchets

ACTIONS DE SENSIBILISATION A L'ÉCO-PÔLE...

Des visiteurs toujours plus nombreux !

En 2014, plus de 1 500 visiteurs ont été accueillis à l'Éco-Pôle, site de traitement des déchets du SIMER.

Ce site industriel se prête parfaitement à la sensibilisation des habitants à la réduction et au tri des déchets puisqu'il est composé d'un centre de tri des déchets, d'une plateforme de traitement du bois et de compostage des végétaux, d'un jardin pédagogique et d'un quai de transfert pour les ordures ménagères résiduelles. La visite d'1h30 environ a été agrémentée de panneaux pédagogiques et de fresques réalisées par des jeunes de la MJC de l'Isle Jourdain.

...ET SUR LE TERRAIN

Les jeunes via les établissements scolaires

- Plus de 1 300 élèves sensibilisés à la réduction et au tri des déchets.
- 10 valises de Sim diffusées gratuitement aux enseignants : environ 250 élèves concernés.
- Animations en classes : 1 076 élèves sensibilisés.
- Nettoyages-nature : 25 enfants sensibilisés.

Le grand public sur les foires et marchés

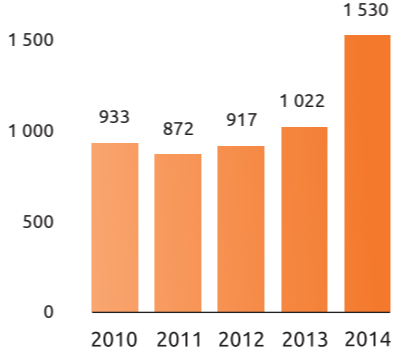
- Festi BD tri et foire-exposition de Lussac-les-Châteaux, Jardin Passion à Montmorillon, le Comice agricole à Civray : 280 personnes sensibilisées.

Les habitants à leur domicile

- Plus de 740 habitants informés.



Évolution et répartition du nombre de visiteurs



LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

Semaine du Développement Durable

- 30 enfants sensibilisés au cours d'une chasse au trésor à l'Éco-Pôle.

Les portes ouvertes de l'Éco-Pôle

- 120 personnes accueillies le samedi 14 juin !

La Tournée des DEEEglingués

- Semaine de sensibilisation à la réparation, réutilisation, au tri et au recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques : 290 personnes mobilisées en déchèterie, dans les écoles, sur les marchés et en magasin !

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

- **Test de prestation de broyage de végétaux en déchèterie** : l'ADECL a assuré deux journées de broyage en déchèterie. Le résultat est assez concluant, une trentaine de m³ a été broyé sur 2 jours pour 20 apports de particuliers et professionnels. Ces permanences ont permis de sensibiliser les usagers aux techniques de jardinage au naturel.
- **Le recyclage des déchets organiques par les poules** : environ 920 foyers et 5 écoles ont souhaité obtenir une poule pour réduire leurs déchets. En effet, une poule peut manger jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. 800 poules ont ainsi été distribuées, un atelier de construction de poulailler en mode récup' était également proposé.



LES ACTIONS MENÉES EN 2014

Donnons une seconde vie à nos déchets : le réemploi

L'association Corbeau Blanc réemploie et recycle de nombreux objets. Dans le cadre de son partenariat avec le SIMER, la recyclerie a réemployé 12 tonnes d'objets depuis 3 déchèteries (contre 6 tonnes en 2013). Par ailleurs, une exposition photo, montée dans le cadre d'une bourse aux jouets a été réalisée.



Détournement des déchets organiques (42 % de nos sacs noirs) : l'alimentation animale et le compostage !



Opération « poulaillers-témoins »

- 10 foyers ont été dotés de poulaillers et de poules afin de mesurer l'incidence des gallinacées sur la réduction des déchets. L'opération s'est avérée très intéressante, puisqu'une poule peut engloutir jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an.



Compostage collectif

- Les immeubles ont été équipés de matériels plus adaptés (3 points) et une nouvelle sensibilisation a été réalisée auprès des habitants. Une convention a été signée entre Habitat 86 & le SIMER pour cadrer la mise à disposition du matériel et leur usage dans le temps.



En 2014 : 43 foyers ont bénéficié d'une aide d'un montant de 15€ pour leur permettre de se doter de matériels de compostage.

Depuis 2009, le SIMER a accompagné **2 500 foyers** dans la pratique du compostage.

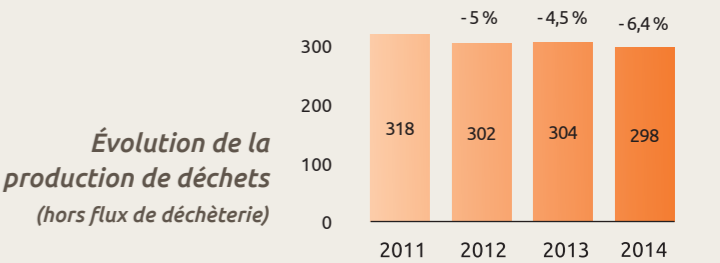


LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DU SIMER

Depuis 2012, le SIMER s'est engagé dans un programme de prévention des déchets avec le soutien technique et financier de l'ADEME.

Ce programme vise à **réduire de 7% la production de déchets ménagers de 75 600 habitants** (sacs noirs, blancs et verre) sur le territoire d'ici 2017. Cela correspond à **une réduction de 1 500 tonnes de déchets, soit 22 kg par habitant.**

En 2014, l'objectif est presque atteint, la production ayant réduit de 6,4 % depuis 2011.



Évolution de la production de déchets (hors flux de déchèterie)

LES PROJETS 2015

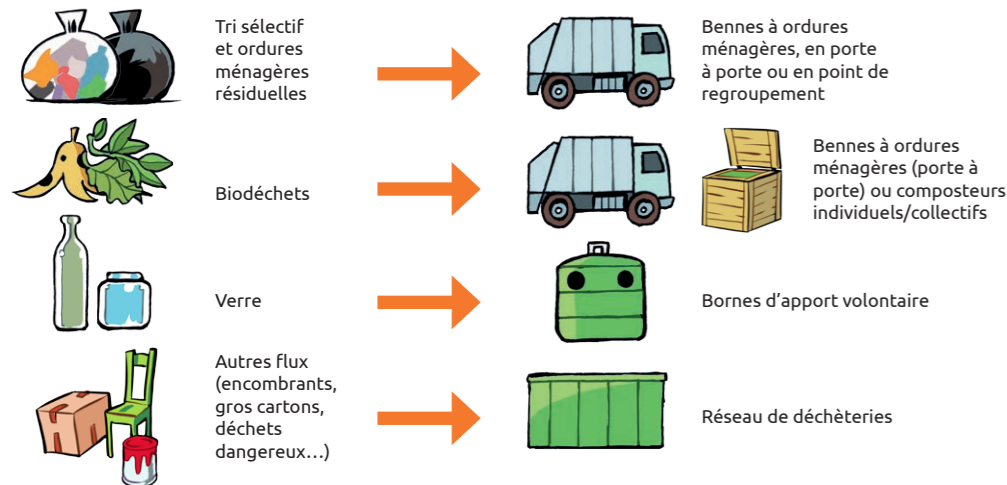
- **Accompagnement des entreprises pour la réduction des déchets** (programme PACTE en partenariat avec la CCI).
- **Renforcement des contrôles de terrain pour améliorer le tri** (grâce au système de géolocalisation des bennes à ordures).
- **Aide aux communes et aux associations** à organiser des manifestations plus vertueuses sur le plan des déchets.
- **Mise en place de la filière de réemploi à la déchèterie de Chauvigny.**
- **Aide au développement de poulaillers collectifs** dans les écoles & les communes.
- **Réflexions pour réduire les déchets verts** produits par les communes.
- **Refonte du site internet** afin de mieux informer les usagers.

03 | La collecte des déchets

Le SIMER exerce sa compétence "collecte des déchets" auprès de **67 800 habitants**, répartis dans **5 Communautés de Communes**.

ORGANISATION ET MOYENS

La prise en charge des déchets ménagers et assimilés s'effectue selon différents modes de collecte, en fonction de la nature des déchets :



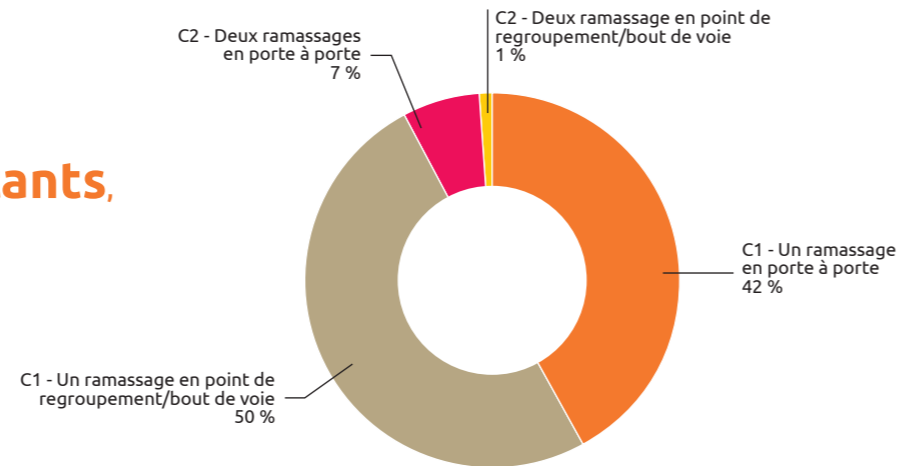
Les moyens pour la prise en charge des déchets

Moyens techniques :

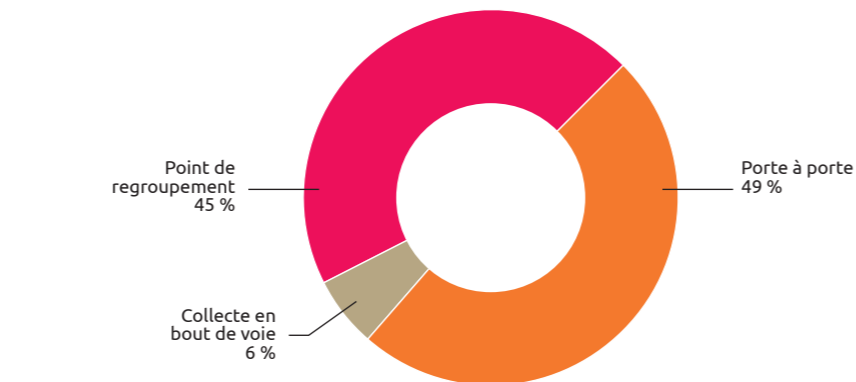
11 bennes à ordures ménagères bicompartimentées

7 véhicules poids lourds et 5 remorques porte-caissons pour les enlèvements de bennes en déchèterie

2 tracteurs routiers et 2 remorques à fond mouvant alternatif pour le transfert de déchets en grand volume



La collecte des ordures ménagères (fractions résiduelles et recyclables) s'effectue en porte à porte ou en point de regroupement. Pour ce faire, une benne bicompartimentée est utilisée, permettant ainsi la collecte simultanée de 2 flux, 1 ou 2 fois par semaine.



Moyens humains :

32 agents de collecte

(chauffeurs et ripeurs), répartis en 13 équipes

23 gardiens de déchèterie

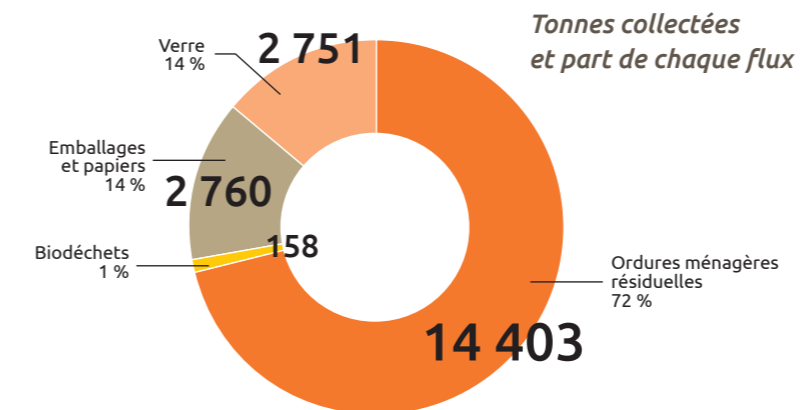
7 chauffeurs de polybenne

2 agents de liaison

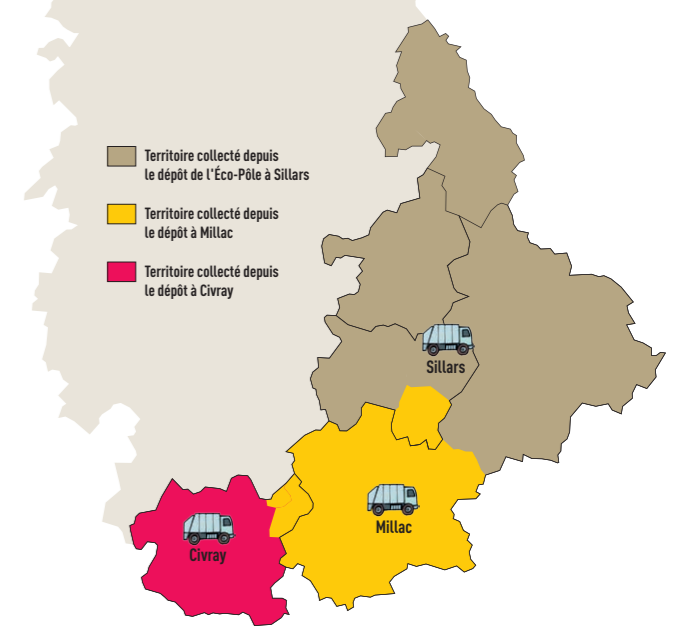
LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN POINT DE REGROUPEMENT

En 2014, les équipes du Syndicat ont parcourus **494 749 km pour collecter 17 321 tonnes de déchets** (hors verre). Depuis l'optimisation du service en 2010, les distances parcourues ont diminué de 12,5%. Les circuits de collecte s'organisent autour de 3 dépôts, se situant à l'Éco-Pôle à Sillars (dépôt principal), ainsi qu'à Millac et Civray (dépôts secondaires).

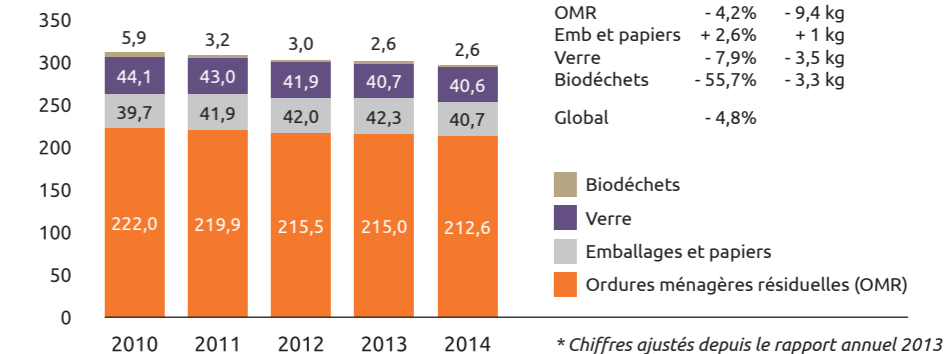
Les ordures ménagères résiduelles bien qu'en baisse, représentent encore 72% des tonnages collectés. La collecte des flux recyclables (tri sélectif et verre) ou compostables (biodéchets) diminue également.



Depuis 5 ans, la baisse des ordures ménagères résiduelles atteint plus de 4 % avec près de 10 kg/an/hab d'économisés. Sur cette même période le verre diminue également de près de 8 %. La collecte sélective des emballages et du papier a réduit en 2014 mais reste en progression de 2,6 % ces cinq dernières années.



Évolution des ratios collectés depuis 5 ans (kg/an/hab)*



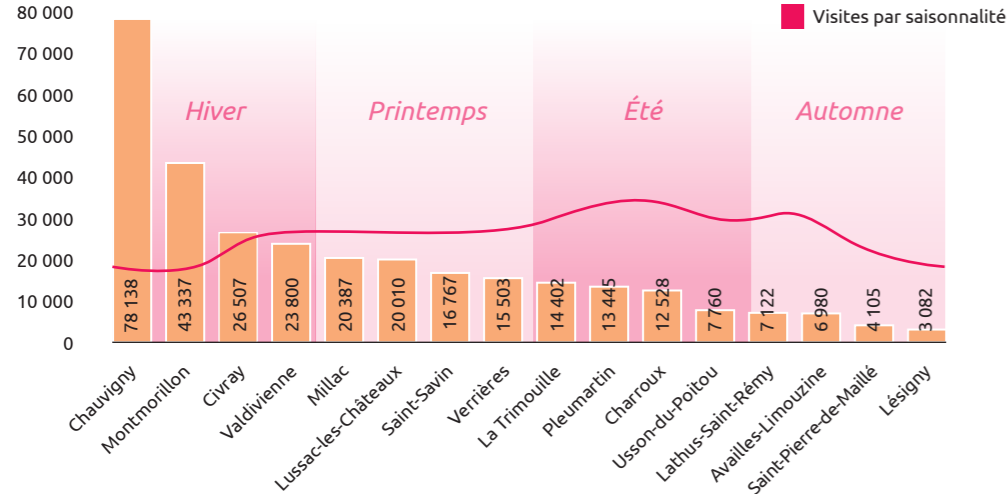
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014 ET PROJETS 2015

- **Poursuite du renouvellement du parc de véhicules** (2 nouvelles bennes à ordures ménagères acquises en 2014, et une programmée en 2015).
- **Prestation de collecte sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Couhé** au second semestre 2014 (31 564 km parcourus, 865 tonnes d'ordures ménagères et 164 tonnes de tri sélectif collectées).
- **Mise en place d'un règlement de collecte** : rédaction puis adoption par le Comité Syndical en novembre 2014, approbation par les maires des communes collectées par le Syndicat (1^{er} semestre 2015).
- **Mise en place d'un système de géolocalisation et géo-guidage des véhicules de collecte**, pour un meilleur suivi des tournées et une information plus précise à l'utilisateur (2nd trimestre 2015).

LES APPORTS VOLONTAIRES EN DÉCHÈTERIE

Les déchets ne pouvant être collectés en porte à porte, en point de regroupement ou en bornes d'apport volontaire, doivent être apportés par les usagers dans les déchèteries du Syndicat. Le réseau de 16 déchèteries a accueilli en 2014 près de **314 000 visiteurs**, les professionnels représentant 1% des visites. La fréquentation globale augmente ainsi de près de 9%.

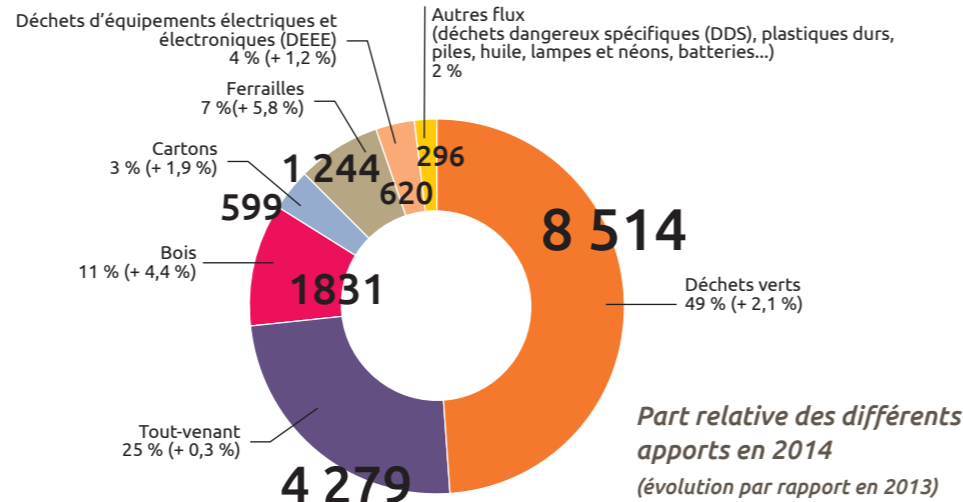
Répartition des visites par site et saisonnalité de la fréquentation



La déchèterie de Chauvigny est de loin la plus fréquentée en 2014, avec celle de Montmorillon. Elles reçoivent à elles deux plus de 38% des visiteurs recensés.

Plus de 17 300 tonnes de déchets ont été réceptionnées dans les déchèteries du SIMER en 2014.

Les déchets verts représentent près de 50% de ces apports et le tout-venant 25%. Ce dernier flux étant destiné à l'enfouissement, le détournement vers des filières de valorisation doit être privilégié.



En 2014, le **taux de valorisation** atteint **75,4 %** (calcul sur les flux majeurs et complémentaires, hors gravats), soit une progression de 0,5 point par rapport à l'année précédente.

Le tonnage global des principaux flux est de nouveau en progression (+2%), après une hausse de 8% l'an passé. Les six principaux flux progressent, les évolutions les plus marquées étant celles de la ferraille et du bois.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014 ET PROJETS 2015

- **Mise en place de la filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) sur les Déchets Dangereux Spécifiques (DDS)** à compter de février 2014 (prise en charge gratuite par la filière de plus de 55% des apports, économie de l'ordre de 48 500 €).
- **Lancement du programme pluriannuel de réhabilitation des déchèteries** : en 2014, les travaux ont débuté sur le site de Chauvigny (site rénové et agrandi), et l'ensemble du réseau a bénéficié de travaux de sécurisation (mise en place de gardes corps, conteneurisation des déchets dangereux) et de signalétique. En 2015, le programme se poursuivra avec la réhabilitation du site de Montmorillon à compter du 2nd trimestre.
- **Développement de nouvelles filières** : Déchets d'Équipement d'Ameublement (DEA) et bois non traité (bois A) à partir d'avril 2015 sur Chauvigny et fin 2015 sur Montmorillon ; polystyrène expansé (2nd semestre 2015 sur l'ensemble du réseau).

04 | Le traitement des déchets

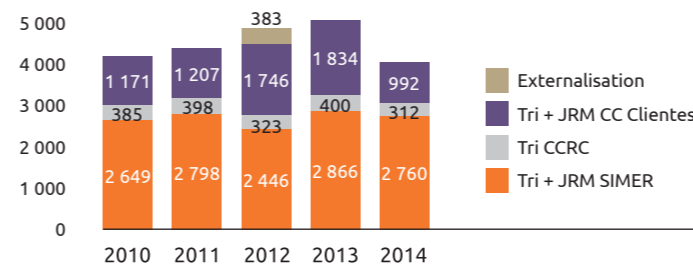
Le SIMER traite pour le compte de 6 Communautés de Communes les déchets de 75 600 habitants. Le traitement inclut notamment le tri des emballages et du papier, la valorisation des déchets verts ou l'enfouissement des déchets ultimes.

LE TRI DES DÉCHETS

Le tri des déchets recyclables collectés séparativement est effectué au centre de tri du SIMER basé à Sillars. La chaîne de tri, mise en route en 2005, a fait l'objet de différents investissements en 2010, 2012 et 2013, ce qui permet de bénéficier d'un équipement performant, alliant tri mécanique (séparateur balistique, overband, trieur optique) et tri manuel (17 postes de travail).

Le centre de tri accueille les déchets recyclables des 6 Communautés de Communes en délégation de compétence, mais également ceux des CC du Lençlois et des Vallées du Clain (collectivités clientes), soit l'équivalent de 110 000 habitants (cf. carte page 3).

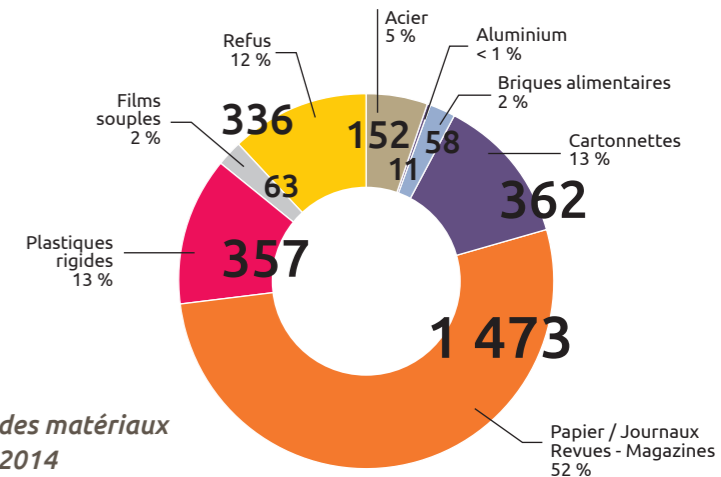
Les tonnages entrants au centre de tri sont en baisse de 20% par rapport à 2013. Cela s'explique par la baisse du tri sélectif (avec une chute de 22% sur le territoire de la CC de la Région de Couhé et de 6% sur les collectivités clientes) d'une part, et par l'arrêt des apports de papiers (780 t en 2013) en provenance de la CC des Vallées du Clain (résultante de fusion de 2 CC).



Tonnages d'emballages et de papiers entrants au centre de tri
Évolution sur 5 ans

Depuis 5 ans, la baisse globale des entrants est de 3.3%, la dernière année ayant été à l'encontre des 3 années précédentes. A contrario, sur le secteur de collecte du SIMER, les apports ont progressé de plus de 4% depuis 2010.

En 2014, **4 064 tonnes d'emballages et de papiers** ont été triées par les équipes du Syndicat. **599 tonnes de cartons** ont été valorisées.



Répartition des matériaux produits en 2014

L'ensemble des matériaux triés au centre de tri part vers des filières de valorisation matière, seul le refus de tri est enfoui (cf. synthèse des flux collectés et traités page 14).

Concernant le flux traité pour le compte du périmètre syndical de traitement (soit hors collectivités clientes), le flux majoritaire est le papier avec plus de 52% des tonnages, suivent les cartonnettes et les plastiques rigides avec près de 13% chacun. Les refus de tri atteignent presque 12%, soit une augmentation notable (+1,5 point) par rapport à l'année 2013.

PROJETS 2015

- **Généralisation de l'extension des consignes de tri sur les emballages en plastique**, débutée en mars 2012, à l'ensemble des communes.

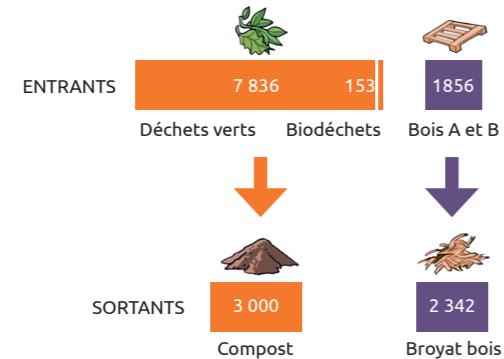
LE COMPOSTAGE ET LE TRAITEMENT DU BOIS

Les déchets verts et le bois collectés en déchèterie sont réceptionnés sur la plateforme de l'Éco-Pôle, à l'exception du secteur sud-ouest pour lequel les déchets verts parviennent à la plateforme de Champagné-St-Hilaire.

La plateforme de l'Éco-Pôle se décompose en deux, une partie pour le compostage, une autre pour le pré-traitement du bois avant expédition en filière de valorisation énergétique.



Tonnages traités sur la plateforme de compostage et de bois



Les tonnages réceptionnés sur la plateforme de compostage progressent une nouvelle fois en 2014, de 4% au global, avec une augmentation des déchets verts de 5,3%.

En 5 ans, la hausse est significative, avec une évolution des entrants de 9% et des déchets verts de 20%. La production de compost est cependant en retrait pour l'année 2014.

Concernant le traitement du bois, les tonnages entrants sont en régression de 7%, mais la quantité de broyat évacuée est quant à elle en hausse importante (+162%), traduisant un effet déstockage au cours de l'année 2014.

La filière de valorisation, pour le broyat de bois A et B en mélange, est une unité de production de chaux, qui utilise ce produit comme combustible alternatif. La présence de bois traité implique une gestion des fumées spécifique que ce type d'installation possède. L'exutoire se situe à Terrasson-la-Villedieu (24).



Les moyens de la plateforme

Moyens techniques :

- 1 broyeur lent
- 1 crible et 3 tromels
- 1 chargeur
- 1 tracteur agricole pour le déplacement des engins
- 1 tunnel de stockage

Moyens humains :

- 2 agents



PROJETS 2015

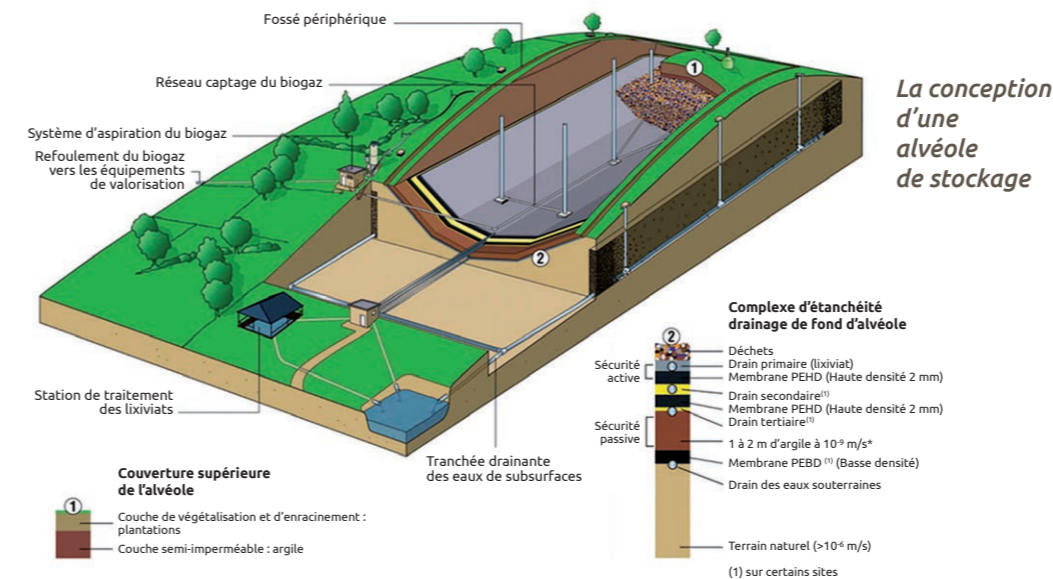
- Développer le tri à la source du bois A (non traité, non revêtu), pour production de broyat compatible avec une valorisation locale en chaudières collectives (chauffage de bâtiments publics...).
- Construction d'un bâtiment de stockage de bois (2nd trimestre 2015) pour disposer d'un espace abrité suffisant pour assurer la qualité (taux d'humidité) en filière de valorisation.
- Travaux de réhabilitation de la lagune de réception des lixiviateurs de compostage (2nd semestre 2015) et création d'une réserve incendie dédiée au pôle bois/compostage.

L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS ULTIMES

Les déchets non valorisés (matière ou énergie) collectés par le Syndicat sont traités dans des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Ces installations se localisent au Vigeant et à Sommières-du-Clain, respectivement exploitées par Sécché Éco Industries et SUEZ Environnement.

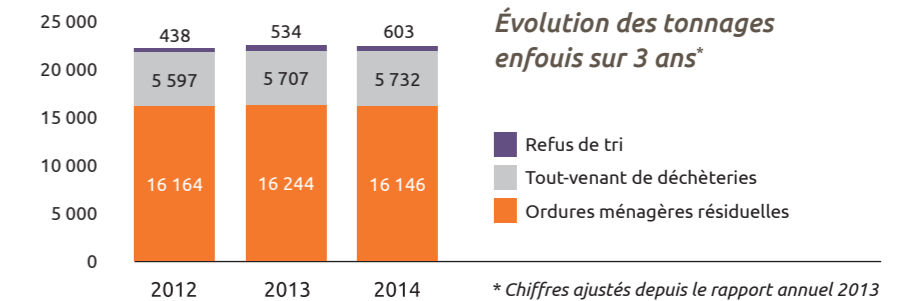
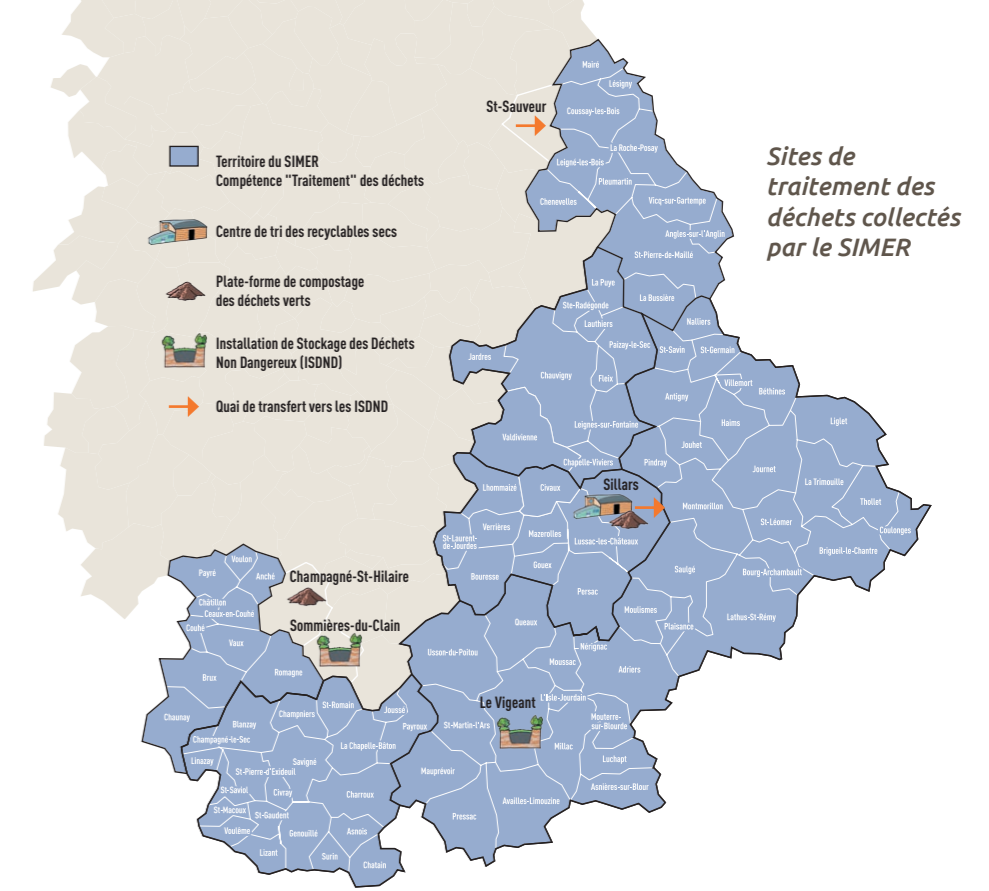
Les déchets enfouis sont isolés de leur environnement par différentes barrières (matériaux imperméables type argile et géomembranes) et une couverture en surface, afin de limiter la pollution des eaux souterraines, et les nuisances olfactives.

Les déchets se dégradent au fil du temps, conduisant au tassement du massif, et à la production de sous-produits : d'une part des lixiviateurs, jus de fermentation des déchets, qui sont traités in situ ; d'autre part du biogaz qui est capté puis valorisé sous forme de chaleur (injection dans un réseau) ou d'électricité, produite au moyen d'une turbine.



Les tonnages enfouis en 2014 sont stables par rapport à 2013, avec **22 480 tonnes traitées** par les installations du Vigeant et de Sommières-du-Clain.

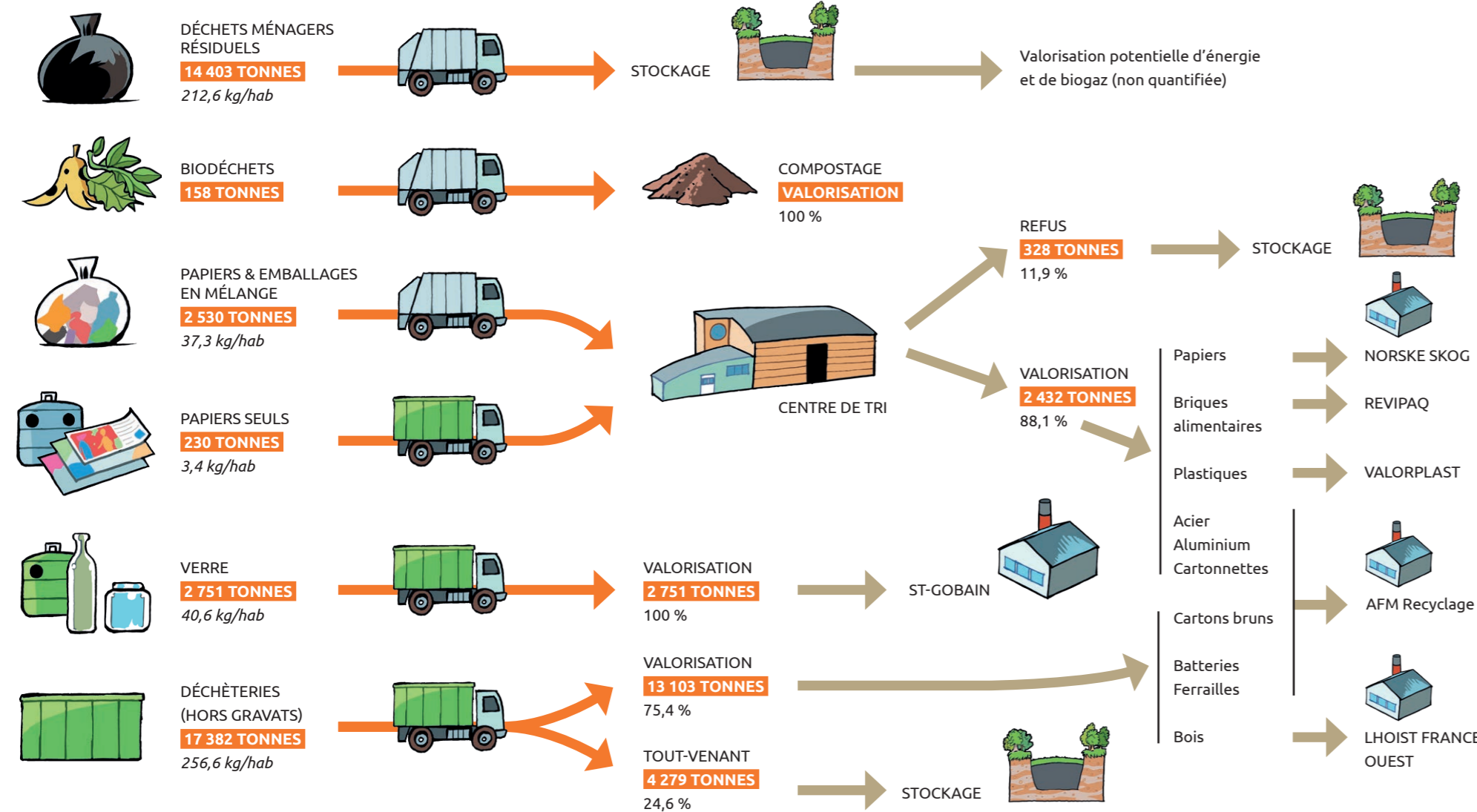
Dans le détail, les ordures ménagères résiduelles régressent et reviennent à des valeurs proches de celles de 2012. À l'inverse, le tout-venant collecté en déchèterie et les refus du centre de tri augmentent.



**SYNTHÈSE DES FLUX COLLECTÉS ET TRAITÉS
TONNAGES, RATIOS ET FILIÈRES DE VALORISATION**

Population : 67 800 habitants
Secteur compétences « Collecte + Traitement »

37 454 tonnes traitées, soit 553 kg/hab
18 444 tonnes valorisées (49 %)

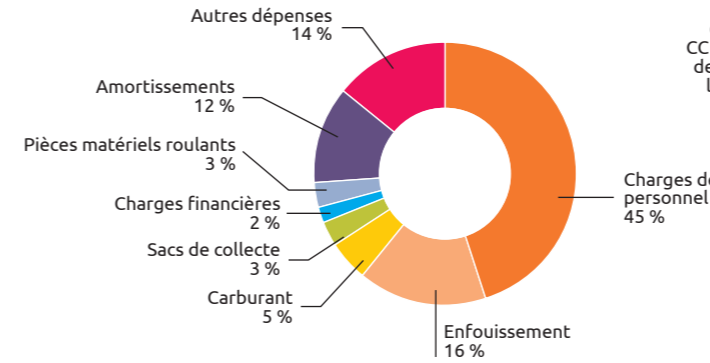


05 | Indicateurs financiers

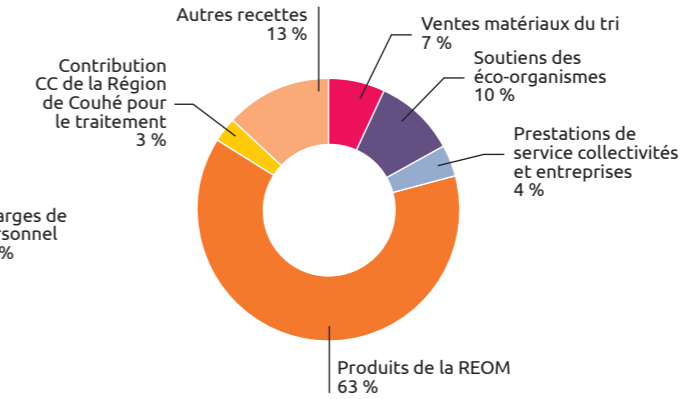
LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 9 002 408 €

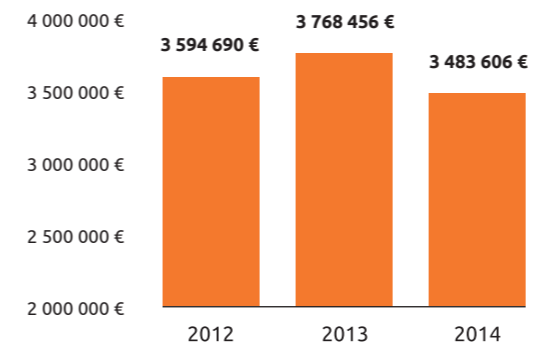


Recettes : 9 207 429 €



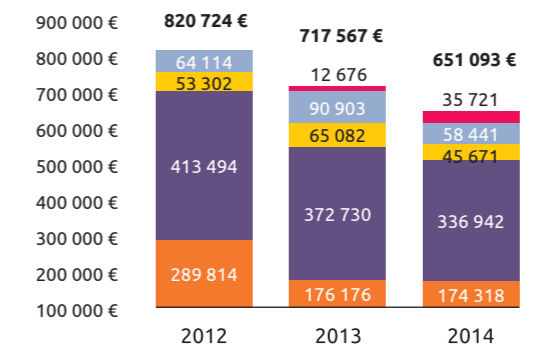
Résultat de l'exercice 2014 : 205 021 €

Évolution des charges à caractère général*



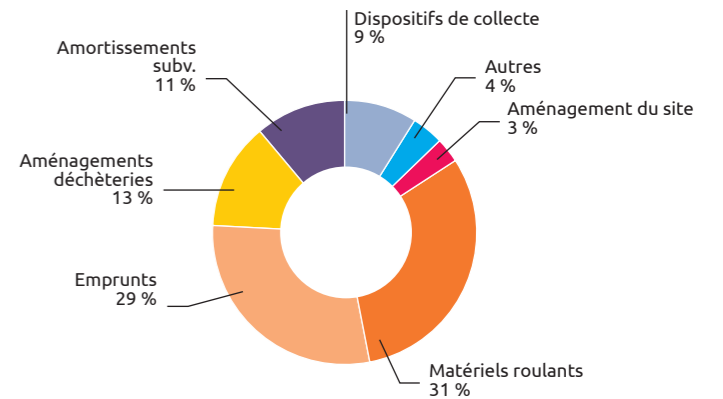
* dont enfouissement, carburant, prestations externalisées, sacs de collecte...

Évolution des ventes de matériaux

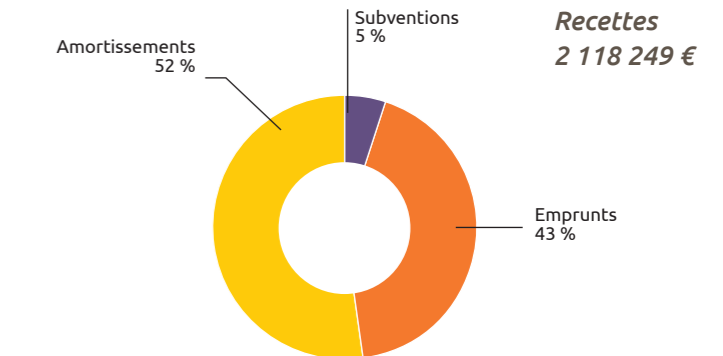


SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses
1 693 173 €



Recettes
2 118 249 €



Résultat de l'exercice 2014 : + 425 076 €

Le résultat de l'exercice permettra de financer des investissements engagés non réalisés (programme de réhabilitation des déchèteries, construction des vestiaires et du hangar bois, achat de matériels roulants).

LES COÛTS DU SERVICE

Le service est essentiellement financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), selon les dispositions de l'article 2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales. Pour 2014, le nombre de redevables s'est élevé à 35 951.



LES PARTICULIERS

Le montant annuel de la REOM pour les particuliers est calculé selon deux critères : la fréquence et le type de collecte (porte à porte ou point de regroupement) :

	PORTE À PORTE	POINT DE REGROUPEMENT OU BOUT DE VOIE
C1 – Un ramassage hebdomadaire (€ TTC)	178	169
C2 – Deux ramassages hebdomadaires (€ TTC)	222	178

LES PROFESSIONNELS

Le montant annuel de la REOM pour les professionnels est composé d'une **part fixe**, en fonction de la fréquence hebdomadaire de collecte des déchets, et d'une **part proportionnelle** en fonction du volume hebdomadaire de déchets produits, évaluée au regard de la dotation et du volume des bacs attribués.

PART FIXE	€ TTC	PART PROPORTIONNELLE	€ TTC
C1 – Un ramassage hebdomadaire	178	Jusqu'à 120L (inclus)	Pas de coût
C2 – Deux ramassages hebdomadaires	222	de 121L à 240L	89
		de 241L à 600L *	178
		601L à 1200L	356
		1201L à 1800L	712
		1801L à 2400L	1 068
		etc.	

* Les bacs de 660L correspondent à un volume utile de 600L.



06 | Bilan social

LES AGENTS DU SERVICE

100 emplois permanents

19 emplois aidés

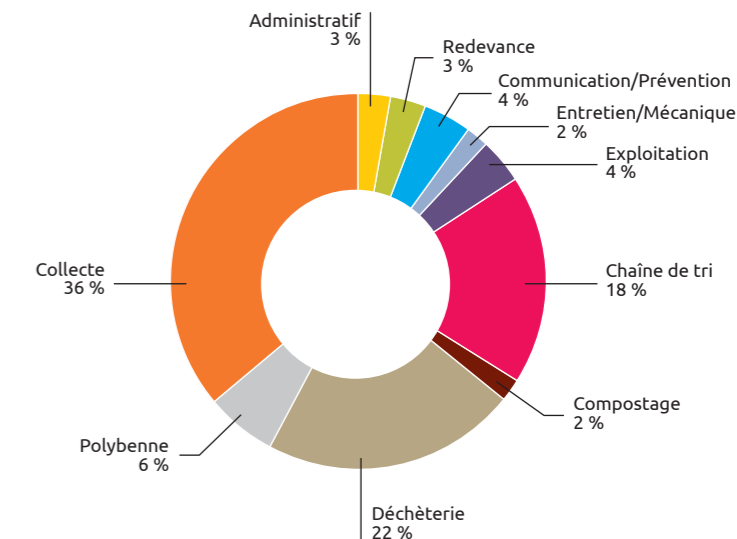
SERVICES	EFFECTIFS
Administration	4
Redevance	4
Communication/Prévention	5
Entretien/Mécanique	3
Exploitation	5
Chaîne de tri	21
Compostage	2
Déchèterie	26
Polybenne	7
Collecte	42

LES FORMATIONS SUIVIES

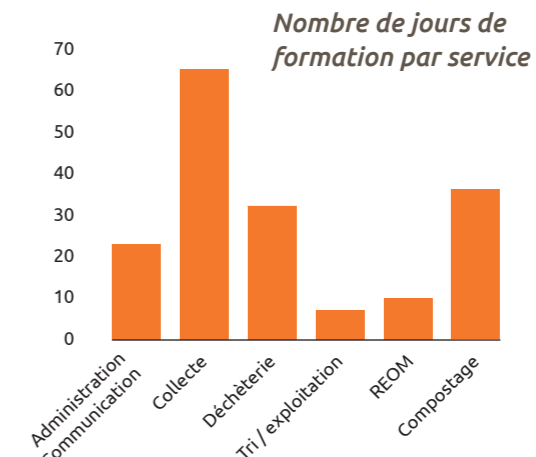
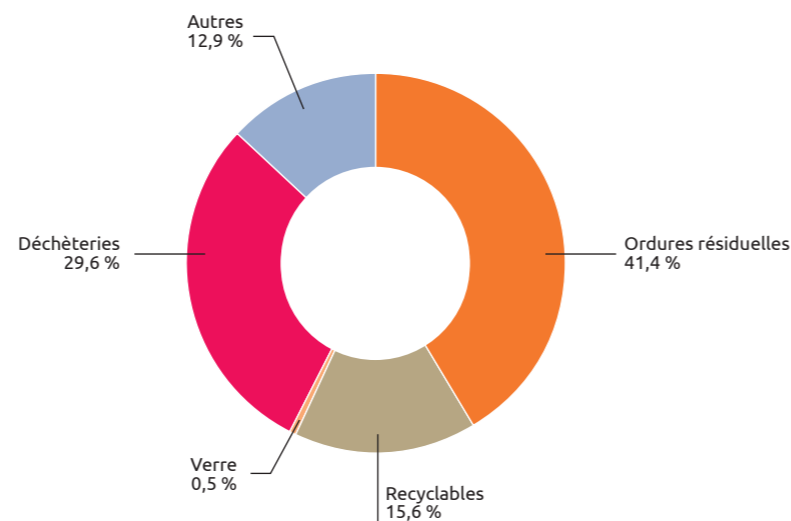
En 2014, **40 %** des agents du SIMER ont suivi au moins une formation.

FORMATIONS	AGENTS
PSC1 (premier secours citoyen 1 ^{er} degré)	8
Intégration de catégorie C (5 jours)	2
EcoDDS et Accueil du Public (service déchèterie)	21
Permis poids lourds	4
FIMO (obligatoire pour la conduite PL)	3
Divers stages (initiation aux finances locales, perfectionnement EXCEL, accueil physique et téléphonique, entretien préventif des matériels, management d'équipe de collecte, ...)	7
Cohésion d'équipe	8

Répartition des effectifs en 2014



Que finance la redevance ?



Au total, **173 jours** de formation dispensés en 2014.

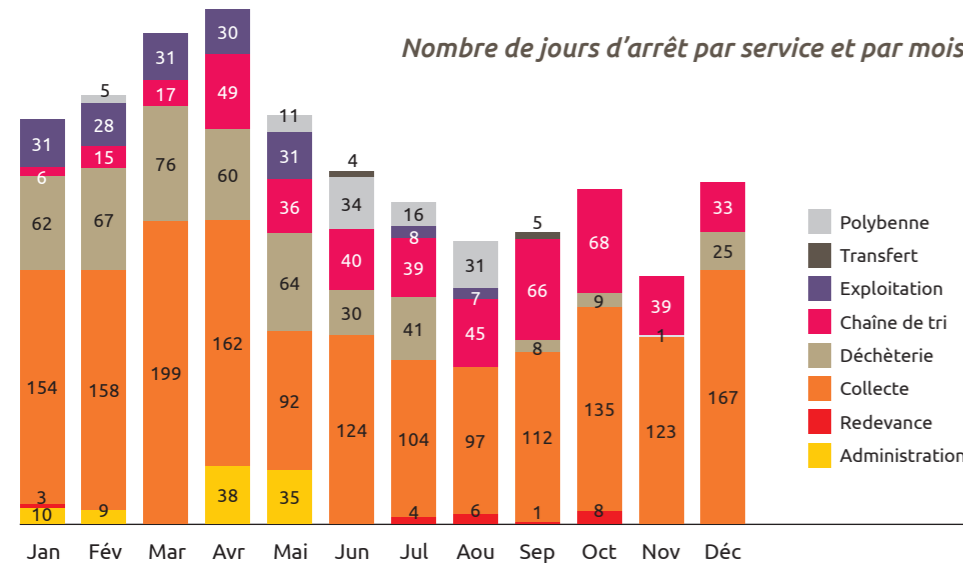




L'ABSENTÉISME

Légère baisse du nombre de jours d'absence pour 2014 :
2 909 (- 30 jours/2013).

Taux d'absentéisme global d'environ 8 % (moyenne structure similaire : 8.6 %).



LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE

Thèmes principaux abordés lors des 2 réunions du Comité Technique Paritaire :

- Hygiène et sécurité : plan de circulation – entretien site – exercice incendie
- Aménagements du bâtiment vestiaires de l'Éco-Pôle
- Bilan des accidents de travail 2014
- Formations 2014
- Plannings des congés 2015
- Différentes informations statutaires

L'ACTION SOCIALE

157 demandes enregistrées par le Comité National d'Actions Sociales (CNAS), dont le SIMER est adhérent depuis 2008 :

- Prestations les plus sollicitées par les agents : le Noël des enfants (42), la rentrée scolaire (32), la billetterie (30) et les chèques vacances(13).

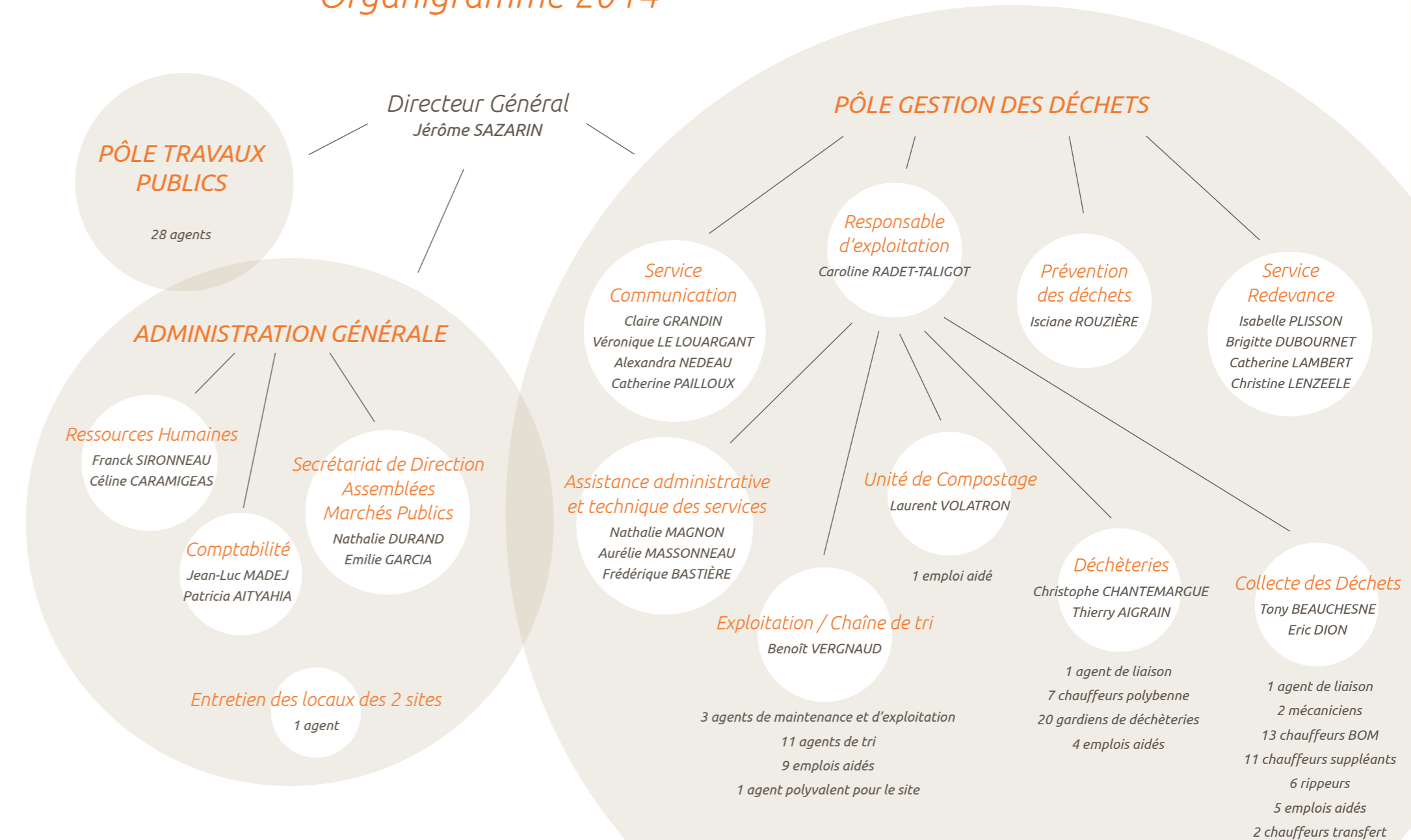
L'ESSENTIEL DE 2014

- Mise en place de la prestation location et entretien des vêtements de travail et des Équipements de Protection Individuels (EPI).
- Élections professionnelles : 4 décembre 2014 renouvellement des membres représentant le personnel au Comité Technique.

LES PROJETS 2015

- La mise en service des nouveaux vestiaires pour les agents de l'Éco-Pôle.
- La refonte des fiches de poste et la mise en place de la nouvelle procédure d'évaluation (extinction de la notation).
- La mise en place d'un CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

Organigramme 2014



Evènements marquants 2014

- Renouvellement des instances
- 1^{ers} coups de pelle pour l'extension de la déchèterie de Chauvigny
- Reprise temporaire de la collecte de la CC de la Région de Couhé
- Création d'un nouveau parcours de visite à l'Éco-Pôle
- Approbation du règlement de collecte par le Comité Syndical
- Opération « des poules pour réduire nos déchets ! »
- Début des travaux des nouveaux vestiaires



Siège Administratif et Pôle Travaux Publics

31 rue des Clavières
BP 60040 - 86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05 49 91 11 90
📠 05 49 91 62 66
✉ simer-montmorillon@cg86.fr

Pôle de Gestion des Déchets Ménagers

Eco-Pôle « La Poudrerie »
86320 SILLARS
☎ 05 49 91 96 42
📠 05 49 91 85 12
✉ simer-ecopole@cg86.fr



Do it 100%



Imprimé sur papier « CyclusPrint » 100% recyclé, certifié FSC®/Recycled (N° FSC-C021878), Ecolabel Européen (No. FR/011/03), Ange Bleu, HP Indigo, National Association of Paper Merchants, PCF : Process Chlorine Free (fibres blanchies sans chlore), Din 6738 : Propriétés d'archivage, classé LDK 24-85 (>200 ans)

www.simer86.fr

